

MAGNY-SUR-TILLE

Place Cœur-de-Village : réunion publique sur le projet mercredi 5 avril

Le maire Nicolas Bourny et l'équipe municipale invitent la population à une réunion publique sur le projet de place Cœur-de-Village, mercredi 5 avril, à 18 h 30, à la salle des fêtes de Magny-sur-Tille. « Dans l'esprit de participation citoyenne, elle permettra de présenter les premières esquisses et recueillir les avis des habitants », explique le premier édile.

Ce dernier rappelle : « Sur un terrain de 2 700 mètres carrés acheté fin 2017 par l'EPFL (établissement public foncier local, ndr) pour le compte de la commune, la précédente équipe municipale avait souhaité à la fois une opération d'urbanisme de douze logements portée par Coop Habitat Bourgogne sur 1 290 mètres carrés et, sur la surface restante, une opération de pla-



Le terrain où sera réalisé le projet, situé derrière la mairie.

Photo LBP/Ch. M.

ce publique renaturée portée par la commune. Ce dernier aménagement a fait l'objet d'une étude d'avant-projet par Sequana paysage. La volonté est d'en faire un lieu de rencontre intergénérationnelle avec des jeux pour enfants, des che-

minements doux, des flots de fraîcheur et une grande part de biodiversité. La rue de l'Abreuvoir sera remaniée avec un sens unique de circulation pour privilégier piétons et bus. »

Chantal MALATESTA (CLP)